



Cession / reprise : Soyez vigilant sur les clauses de garantie

Chambre de commerce et d'industrie
de Paris Seine-Saint-Denis
191 avenue Paul Vaillant Couturier à Bobigny

Mercredi 22 septembre 2010 de 9 h 00 à 12 h 00

Tél. 0820 012112 (0,12€/min)

Vous souhaitez tout connaître sur les implications d'un contrat de garantie (dit d'actif et de passif) et sur les principales clauses et conditions permettant de mettre en relief les enjeux juridiques, financiers et fiscaux. Venez participer à notre réunion d'information.

www.ccip93.fr

PROGRAMME

- Pourquoi des clauses de garantie ?
- Les principales clauses et conditions
- Les différentes formules de garantie et leur évolution
- Les points de vue acquéreur/vendeur
- Les enjeux fiscaux
- L'exécution des garanties
- Les conseils de mise en œuvre : points clés, pièges à éviter, calendrier...

INTERVENANTS

François Pressat, avocat associé, Cabinet Fidal
Johanna Flament, avocate, Cabinet Fidal
Guillaume Coppéré, conseiller transmission, CCIP Seine-Saint-Denis



Cession / reprise : soyez vigilant sur les clauses de garantie

22 septembre 2010

Coupon-réponse à retourner **avant le 17 septembre 2010** par courrier :
CCIP Seine-Saint-Denis - Service Transmission - 191 avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny
fax : 01 48 95 11 13 - mail : inscription.transmission93@ccip.fr ou contactez le 0820 012 112 (0,12€/minute)

Nom et prénom : _____ Fonction : _____
Entreprise / Organisme : _____
SIRET : _____ Activité / APE : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Mail : _____ Tél : _____ Fax : _____

La CCIP collecte ces informations pour assurer un suivi client. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès que vous pouvez exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel cpdp@ccip.fr. Vous disposez également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer auprès de ccip-93@ccip.fr ou en cas de difficulté, auprès de cpdp@ccip.fr.